

Evaluation, gestion, prévention des Risques Professionnels Maladie, accidents du travail, risques psychosociaux

Objectifs

Objectif global : Développement Professionnel Continu

- Impliquer les professionnels dans la gestion et prévention des risques professionnels.
- Réaliser l'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique.

Objectifs pédagogiques

- Apporter les connaissances de base et méthodes indispensables pour participer au diagnostic sécurité de l'entreprise et proposer des mesures de prévention adaptées.
- Préparer la démarche, identifier, analyser, évaluer les risques, planifier les actions, formaliser le DUERP.

Programme

Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels

- Le contexte juridique et réglementaire.
- Les notions : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- Les objectifs d'une évaluation des risques santé-sécurité.

Mettre en œuvre l'évaluation des risques

Préparer la démarche :

- Choisir le périmètre de l'étude, identifier les données à recueillir, organiser la démarche.

Identifier, analyser, évaluer les risques / observations sur le terrain :

- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Le cas particulier des risques psychosociaux.
- Identifier les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse.
- Classement des risques, proportion de salariés exposés à la pénibilité...

Rédiger son Document Unique et son programme de prévention

Formaliser le plan de maîtrise du risque, se fixer des objectifs mesurables pour réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines, réduire la gravité en prévoyant des actions de protection et les planifier.

Rédiger le D.U. de façon simple, claire.

Développer une culture de prévention et de gestion des risques.

- Planifier le suivi des actions décidées.
- Remettre en cause l'évaluation des risques en fonction des données internes (audits, visites sécurité, accidents etc.) et des évolutions d'activités.
- Feedback et rappel des outils d'analyse d'une situation.
- Rendre chacun acteur de la prévention et gestion des risques.
- L'importance de la communication autour du sens des actions à mener.

Formateur

Agnès LEPIN Consultante et formatrice experte du secteur médico-social.

Moyens Pédagogiques

Les formations sur mesure concrètes et participatives.

Une démarche en amont d'identification des attentes. Modulation du déroulé de la formation en fonction des besoins.

Supports d'appuis théoriques
L'animation de travaux de groupe suivi et feedback, utilisation de grille d'évaluation, de classification des risques, plan de prévention.

L'assistance à la Rédaction du DUERP.

Accès à un espace web de travail collaboratif et de Visioconférence.

Modalités d'organisation de la formation

Durée :	3 à 10 jours	Date(s) :	A définir	Nombre d'heures total :	
Prérequis :	Aucun	Niveau :	Tous niveaux	Nombre de participants :	4<>10 pers.
Lieu de formation :	In situ/intra, interprof		Prix :	Nous consulter	
Réalisation des sessions :	<input checked="" type="checkbox"/> ½ journée 3h ½ <input checked="" type="checkbox"/> Journée 7h <input checked="" type="checkbox"/> à distance <input checked="" type="checkbox"/> Mixte (Présentiel + à distance)				
Horaires :	Matin : <input type="checkbox"/> 9h à 12h30 ou <input type="checkbox"/> 9h30 à 13h Après-midi : <input type="checkbox"/> 13h30 à 17h ou <input type="checkbox"/> 14h à 17h30				
Public :	Professionnels impliqués dans le pilotage et la démarche.				

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

- Fiche d'évaluation par les stagiaires (atteinte des objectifs, qualité de la formation et de l'intervenant).
- Remise des feuilles d'émargement signées des stagiaires au client.